

AVIS DE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Besançon

Correspondant : MME VIGNOT Anne , Maire,

2, rue Mégevand , 25034 BESANCON. Tél: 0381615050. Fax: 0381615099. Courriel: besancon@besancon.fr.

Adresse internet: <http://www.besancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Activité : Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Citadelle de BESANCON - Valorisation paysagère du parc Saint-Etienne

Mots descripteurs :

Etude.

Lieu d'exécution : Citadelle de Besançon Parc Saint-Etienne 99 rue des Fusillés de la Résistance 25000 BESANCON.

Caractéristiques principales :

La citadelle de Besançon a été inscrite en 2008 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité. La réflexion porte sur la valorisation paysagère du Parc St-Etienne, 1ère zone rencontrée quand on pénètre dans la Citadelle. Cette partie doit être pensée comme un espace propice au repos, à la méditation permettant de se ressourcer, se distancier de la ville et ses préoccupations extérieures. Ce doit être un produit d'appel encourageant à la visite de la seconde partie et un espace événementiel susceptible d'accueillir du spectacle vivant en journée et en soirée. Cet espace constitue un enjeu majeur de développement pour le site ; des évolutions importantes en termes d'occupation de la zone et développement des publics sont en cours de réflexion et le projet proposé devra en tenir compte. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Prestations réparties en 2 phases :

PHASE N°1- Prise de contact avec le terrain

PHASE N°2 - Réalisation et mise au point de l'esquisse Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. .

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

10 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations :

06-04-2021

Cautionnement et garanties exigés :

Aucune clause de garantie financière prévue.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix fermes. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
 - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
 - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat
 - 3 références illustrées pertinentes au regard de la mission demandée (1 feuille recto maxi par référence, format A4 ou A3 au choix du candidat. Chaque référence sera datée et devra indiquer le lieu et l'objet, le budget, la maîtrise d'ouvrage et devra préciser l'état d'avancement de la référence (études, travaux?).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

12-03-2021 (12:00)

Délai de validité des offres :

4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Non renseigné 2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX 3 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001 Courriel : greffe.ta-

besancon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées). Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX 3 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex Tél : 0383342565 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : 2021-ETU-EVSF-0040

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

11-02-2021

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet: <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet: <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet: <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon.
30, rue Charles Nodier - 25044 BESANCON - Cedex 3
Téléphone : 03.81.82.60.00
Fax : 03.81.82.60.01
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr
Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends.
1, rue du Préfet Claude Erignac , 54038 NANCY CEDEX

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).